

Blanchiment. Un avocat d'affaires en garde à vue

Soupçonné d'avoir touché de l'argent sale provenant d'un trafic d'or et de drogue, Michel Dublanche est interrogé, depuis mardi, par la PJ.



Blanchiment. Un avocat d'affaires en garde à vue

M^r Michel Dublanche interrogé.

Michel Dublanche, un grand «spécialiste» de l'entreprise

Souriant, avenant, Michel Dublanche appartient à ces avocats qui comptent sur Toulouse. À 53 ans, trente-deux ans après sa prestation de serment, il traverse sa première vraie crise. Et pourtant, les situations difficiles, cet avocat les connaît. C'est même sa spécialité, lui le grand connaisseur des procédures collectives. Et au fil de son expérience, il s'est imposé dans le milieu des affaires, là où on traite plus avec les chefs d'entreprise qu'avec les voyous. En dégustant gros havanes ou petits cigarillos, il aime dire que ses plaidoiries au pénal concernent toujours l'entreprise : banqueroute, abus de confiance, travail illégal... La délinquance «en col blanc», il la défend avec techni-

cité. Talent aussi. «Et toujours avec une correction parfaite», affirment les avocats toulousains rarement tendres avec la concurrence. Mais son emploi du temps se joue surtout dans les salles discrètes des sociétés. Il conseille les chefs d'entreprise, organise les montages, prépare les reprises, les cessions. Les sommes en jeu sont souvent colossales. Il gère encore la liquidation très controversée du papetier «Job». Il a défendu les intérêts de plusieurs sociétés dévastés par l'explosion d'AZF face à Total. Lors des déboires du tribunal de commerce



au milieu des années 90, son nom a été cité mais dix ans plus tard, son aura reste intact. Son cabinet marche toujours très bien. De gros revenus dont ce gastronome profite pour déguster les meilleures tables, chasser aux quatre coins du globe ou acquérir des œuvres d'art moderne dont quelques beaux exemplaires tiennent bonne place dans son bureau.

La mise en cause, et l'incarcération de sa collaboratrice France Moulin, l'a durement secoué. En coulisses, il a beaucoup agi. Le

jour de sa libération, il avouait jovial : «Le premier jour qui ne soit pas noir depuis un mois». Depuis, il la protège. Interrogé sur d'éventuelles suites le concernant, il souriait : «La détention de France m'a fait perdre quelques kilos. C'est peut-être le régime qu'il me faut...» Humour noir et aussi une vraie détermination pour obtenir «la réhabilitation» de sa collaboratrice. «Ce qu'elle a subi est inhumain, pas digne de notre justice». Nous l'avions interrogé sur les soupçons éventuels des juges à son égard, lui le patron. «Bien sûr j'y ai pensé... Mais que pourraient-ils me reprocher ? Franchement je ne vois pas.» Il pourrait bientôt le savoir.

J. C.

LA DEPECHE DU MIDI
(JUIN 2005)